

<b>REPERES REVENDICATIFS COLLEGES ET LYCEES</b>
---

1 Préambule :

*Le choix de la CGT est celui d'une école publique, gratuite et laïque dont l'objectif premier est la réussite de tous les jeunes élèves en matière d'éducation, de qualification et d'émancipation.*

5

Les réformes engagées au cours de la dernière législature ont provoqué la suppression de dizaines de milliers d'emplois sous prétexte d'économies budgétaires, dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (R.G.P.P), en réalité largement compensées par des cadeaux fiscaux au profit d'électeurs potentiels. Cette logique à court terme a été catastrophique pour l'apprentissage des élèves et le bien-être des personnels, car la souffrance au travail n'a jamais été aussi fortement ressentie par ces derniers, néo-titulaires et précaires en particulier. Elle le fut également pour l'avenir de la société française, car des générations entières d'élèves ont été sacrifiées par ces choix budgétaires contre-productifs.

10

15 Les réformes qui ont touché l'enseignement secondaire ont été multiples, chaotiques, menées sans concertation avec les professionnels sur le terrain et avec pour seul point commun la destruction du service public d'éducation, la mise en concurrence des établissements, des personnels et des élèves. Cette frénésie de réformes a considérablement dégradé nos conditions de travail : nous disposons de moins en moins de temps pour nous consacrer à notre tâche essentielle d'enseignement, qui se trouve noyée au milieu d'une multitude de travaux périphériques.

20

REFUSER LE LIVRET PERSONNEL DE COMPÉTENCE (LPC), LE SOCLE COMMUN ET LES PROJETS D' « ÉCOLE DU SOCLE »
---

25 L'école qui s'est imposée à nous ces dernières années a largement abandonné les idéaux d'émancipation pour l'élève d'une part, les acquis de la recherche concernant l'apprentissage des élèves d'autre part, pour se concentrer sur l'évaluation de fait de leur « capital culturel » et de vagues objectifs civiques. La validation du B2i et celle du socle commun de compétence en sont deux exemples.

30

En effet, la validation du B2i présente l'avantage d'habituer l'enseignant à valider non plus une compréhension de la langue, du monde ou un niveau de culture, mais une compétence acquise ou non acquise. En somme, il suffit de cliquer.

35 La validation du socle de compétences permet aussi de présenter les connaissances de l'élève sous forme d'items, mais elle est beaucoup plus dangereuse, car nous ne savons pas comment elle sera utilisée. On nous demande de ficher nos élèves, de fournir un instrument de contrôle des individus : le livret suit l'élève pendant toute sa scolarité. Qui le détiendra ensuite ? L'employeur ? Les services de l'Etat ? A quelles fins ?

40

Par ailleurs, le temps que passe l'enseignant à ce genre de tâche nauséabonde le détourne de sa vocation initiale et le temps réel d'apprentissage pour l'élève se trouve fortement réduit.

45 Ainsi, la CGT-Educ'Action 27 demande que soit remis à plat l'ensemble des procédures d'évaluation et de contrôle du comportement des élèves, afin de faire disparaître l'enchevêtrement actuel qui comprend, outre les notes des matières enseignées, la note de vie scolaire, le B2i, le niveau A2 de langue vivante, le socle commun.

RETABLIR UNE FORMATION DE QUALITÉ POUR CHAQUE ENSEIGNANT.
---

50

L'une des mesures les plus décriées du précédent gouvernement a consisté à supprimer la formation

55 initiale des enseignants, mis en situation d'échec dès le début de leur carrière et, qui plus est, harcelés par l'institution lorsqu'ils exprimaient leur mal-être et leurs difficultés. Nous sommes entièrement solidaires de nos collègues au vu de la tâche irréalisable qui leur était confiée : découvrir comment gérer un groupe-classe, comment préparer et faire son cours, adapter ses évaluations et ses objectifs à ses élèves, mettre en œuvre des dispositifs pour permettre la réussite de tous...

En conséquence de ce choix, le nombre de démission de jeunes néo-titulaires et de contractuels n'a jamais été aussi élevé et les vocations à enseigner se sont taries.

60 La CGT-Educ'Action exige qu'une formation de qualité soit dispensée à tous les enseignants débutants face à une classe, ce qui implique le retour à un service de 4 à 6 heures devant élève lors de la première année, le reste du temps étant constitué par une formation de qualité prenant en compte les acquis de la recherche et l'expérience des professeurs confirmés.

65 De plus, nous demandons que le Plan Académique de Formation (PAF) soit abondé et modifié, car il n'est plus aujourd'hui qu'un outil au service de l'institution pour former des personnels zélés, afin d'accélérer la mise en œuvre des réformes du ministère, telles que la validation du livret personnel de compétence.

70 Enfin, Tous les personnels doivent faire valoir leur droit à la formation continue tout au long de leur carrière, quel que soit leur statut.

#### REFUSER LA GESTION « MANAGÉRIALE » DES ÉTABLISSEMENTS

75 Depuis 2007, de nombreuses mesures ont visé à importer le modèle de gouvernance des grandes entreprises privées dans l'Education Nationale : fin de la carte scolaire, établissement ECLAIR, renforcement de l'autonomie des établissements, notation des enseignants par le chef d'établissement... Ces mesures ont eu des conséquences très négatives que la CGT-Educ'Action a déjà souligné : sélection des établissements par certaines familles et perte de mixité sociale, concurrence accrue entre les personnels au détriment du travail d'équipe et de la concertation, décisions arbitraires du chef d'établissement et désormais perte de légitimité de l'enseignant comme expert de sa discipline puisque cet aspect n'est plus pris en compte dans son évaluation.

85 Nous pensons que l'abandon de la carte scolaire est un échec patent et qu'il convient de mettre en place un système assurant une véritable mixité sociale et scolaire dans chaque établissement : il en va de la pérennité du modèle républicain.

90 La CGT-Educ'Action 27 demande également que les lois ayant transformé, par chantage au financement puis par obligation, les établissements classés en Zone d'Education Prioritaire en établissement ECLAIR soient abrogées. Nous voulons qu'un véritable système d'aide et de soutien soit mis en place pour les établissements situés dans les quartiers populaires, pour assurer une véritable égalité des chances.

95 De la même manière, la CGT-Educ'Action 27 exige que le décret visant à mettre les personnels en concurrence et sous la coupe du seul chef d'établissement quant à la reconnaissance de leur valeur professionnelle soit abrogé.

100 La CGT-Educ'Action souhaite que la démocratie dans l'établissement ne soit plus une fiction : que des temps de concertation soient réellement possibles, et que les personnels soient consultés à toutes les étapes du processus de décision : dans cette optique, le rôle des instances délibératives : Conseil pédagogique, Commission permanente, Conseil d'Administration doit redevenir primordial dans le pilotage des établissements.

105 Il nous semble également pertinent d'associer, pour de nombreux projets les concernant, les élèves aux décisions de l'établissement : la reconnaissance du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) comme organe décisionnel est à ce titre souhaitable.

#### RECRUTER MASSIVEMENT ET REMETTRE CHAQUE PERSONNEL AU COEUR DE SES MISSIONS

110 La saignée que le service public d'Education a connue n'a pas épargné les collèges et lycées : tous les établissements du département ont vu les DHG diminuer fortement, la baisse du nombre d'Heures-Postes étant la plus forte, au profit de quelques heures supplémentaires annuelle (HSA). Les classes sont désormais surchargées et de nombreux personnels se sont vu imposer une suppression de leur  
115 poste ou retrouvés contraints d'accepter d'enseigner dans deux, trois voire quatre établissements.

120 Les remplacements sont désormais gérés par le Rectorat de manière calamiteuse : avec le déploiement des TZR sur des postes fixe ou leur disparition, les chefs d'établissements recrutent désormais des précaires au Pôle emploi ou par petites annonces...

125 La CGT-Educ'Action 27 demande que les établissements reviennent au niveau H/E de 2007 en procédant à des recrutements à la hauteur des besoins. Seuls les personnels titulaires et formés, effectuant un service de 18 heures sont en situation de faire face au défi de l'enseignement aujourd'hui : à ce titre, la multiplication des heures supplémentaires est à proscrire et nous demandons qu'un service hebdomadaire maximum devant élève soit imposé par la loi pour éviter les dérives entraînant une baisse de la qualité de l'enseignement.

130 La CGT-Educ'Action 27 demande enfin que des emplois soient pourvus pour des tâches devenues aussi indispensables dans les établissements que l'installation et l'entretien du réseau informatique soient effectuées par des personnels dédiés ou que les enseignants ayant en charge ses missions soient déchargés d'une partie de leur service d'enseignement.

Il faut donc recruter massivement des personnels qualifiés et sur des postes statutaires.

#### RÉTABLIR LA GRATUITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EDUCATION NATIONALE ET L'ÉQUITÉ ENTRE LES ÉLÈVES

140 Nous refusons que les enseignants soient gravement mis en cause pour expliquer les sorties prématurées ou sans diplôme que vivent un grand nombre d'élèves, ou encore que les élèves eux-mêmes ne soient accusés d'être les seuls responsables de leur échec.

Pour nous, les causes sont ailleurs, elles tiennent à :

- 145 -l'augmentation régulière des effectifs dans chaque classe,
- la baisse des heures d'enseignement en français et en mathématiques au collège,
- la perte des groupes qui se généralise chaque année à un plus grand nombre de disciplines,
- 150 -la diminution considérable des voies d'orientation dans l'enseignement public en fin de 3<sup>ème</sup> surtout pour les élèves dont les moyennes sont les plus faibles ,
- la perspective du chômage quel que soit le parcours scolaire.

155 L'institution vise à faire croire que l'élève a eu sa chance comme les autres et qu'il n'a pas su la saisir. Cette culpabilité génère une situation de souffrance, d'incompréhension, d'injustice.

- Le ministère a pris des mesures pour « régler le problème » des élèves en détresse qui ne trouvent pas d'autre solution à cette souffrance que l'absentéisme.
- 160 Ce ne sont pas les élèves en situation de réussite qui deviennent absentéistes, mais plutôt ceux-là justement. On sait qu'ils sont prioritairement issus de familles en grande difficulté sociale. La suspension des allocations familiales, de la bourse d'étude et l'ajout éventuel d'une amende de 750€ sont des sanctions intellectuellement malhonnêtes et fondamentalement injustes.
- 165 L'enseignement public n'est tout simplement plus à la hauteur de ses ambitions faute de moyens, et ce sont les milieux les plus défavorisés qui doivent en subir les conséquences.
- 170 L'école imposée par le ministère est de ce fait de plus en plus inégalitaire. La ségrégation scolaire est entérinée par la multiplication de dispositifs particuliers et la remise en cause du droit à l'éducation pour tous.
- 175 La politique du ministère est de mettre en concurrence les établissements, les disciplines, les personnels et les élèves.
- 180 La loi Fillon institutionnalise une école à plusieurs vitesses : elle doit être abrogée.
- 185 La CGT-Educ'Action 27 dénonce :
- l'orientation précoce des élèves,
  - les classes de préprofessionnalisation,
  - le Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA)
  - la politique de développement de l'apprentissage au détriment de la formation initiale professionnelle publique,
  - la casse des filières technologiques au lycée.
- La CGT-Educ'Action 27 revendique :**
- 195 **-un vrai collège unique avec des moyens pour fonctionner**
- l'arrêt des suppressions de postes et le rétablissement des moyens perdus**
- 200 **-l'abrogation de la réforme du lycée et de celle de la voie technologique**
- le maintien des sections CAP**
- 205 **-des dispositifs permettant des parcours diversifiés (Bac pro en 3 ou 4 ans)**
- l'abandon du socle commun et du livret de compétences**
- des effectifs de classe allégés dans toutes les disciplines**

210

-les tâches périphériques doivent être incluses dans le temps de travail

-la réduction du temps de travail

215 Nous revendiquons l'égalité territoriale, la mixité sociale et des moyens budgétaires pour l'Education Nationale.